



Le Marquis Paul-François de Sales

Extrait de la carte de Contamine de 1730 - (Archives Départementales de Haute Savoie)

Le Marquis François de Sales possédait à Villy, notamment :

n° 1173 grange	245 m <sup>2</sup>	n° 1174 four et cour	348 m <sup>2</sup>	n° 1175 le Château	525 m <sup>2</sup>
n° 1177 jardin	1286 m <sup>2</sup>	n° 1178 cour	1570 m <sup>2</sup>	n° 1179 mesures	390 m <sup>2</sup>

XVII<sup>ème</sup> siècle "**Introduction à la Vie Dévote**". Il aurait souvent dit la messe dans la petite chapelle de Villy, qui subsiste encore au premier étage de la tour.

Jean-Claude de VIDOMNE voulant donner en dot à son fils Henry la terre et le château de Villy l'avait fait agrandir et sa mère lui avait acheté la baronnie de COUVETTE puis de BONNE pour qu'il ait un titre, ses autres terres ne lui conférant qu'une seigneurie sans titre.

Louise du CHASTEL teste à Villy le 10 Février 1643 nommant son fils Henry son héritier universel. Elle décède en ce lieu le 1er Juin 1645; le service est célébré à Contamine où l'on a longtemps conservé l'acte de décès et est enterrée à Annecy dans l'église Saint-François de Sales auprès de son mari. Leur fils Henry, baron de COUVETTE, avec lequel elle ne vécut pas en très bonne intelligence lui reprochant ses excès et sa violence épouse en février 1626 Jeanne Michelle de la Faverges. Ils eurent une fille Catherine, dame et baronne de Charmoisy, Villy, Marclaz, Folliet et Couvette. Héritière de son père en 1668, elle épouse en deuxièmes noces, Victor Aimé de MARESCHAL- DUYN de la VAL D'ISERE en 1659 et décède à Thonon en 1702. Leur fille Christine épouse le marquis Joseph de SALES, petit-neveu de Saint François de Sales, en 1672 et apporte Villy en dot à son époux.

Joseph de Sales fut tué d'un coup de canon au siège de Toulouse sans avoir testé et le domaine de Villy passe aux mains de leur fils le Marquis François III de SALES (1682-1769) marié avec Demoiselle Jeanne-Reine de LESCHERAINÉ.

A la mort de François III en 1769, son fils le Marquis Paul-François de SALES né en 1721, Comte de Duingt, Major général, chevalier Grande Croix, grand maître de la garde-robe du Roy, Commandeur de la Sacrée religion des Saints Maurice et Lazare, gentilhomme verrier, hérite à son tour du château. Il figure sur la liste des émigrés du 27 fructidor an II et meurt à Turin le 6 février 1795. C'est avec lui que les communautés transigent le prix de leurs affranchissements : le 20 avril 1791, il acquitte les communautés de Contamine pour 4250 livres en acompte sur la somme de 4354 livres 4 sols 7 deniers dus, La Côte pour 1204 livres 17 sols 11 deniers, Faucigny pour 2519 livres 12 sols 10 deniers, Viuz pour 544 livres 14 sols, Ville pour 181 livres 12 sols 3 deniers, Saint-Jeoyre pour 136 livres 19 sols 2 deniers. Joseph fils de Joseph DECROUX est alors le procureur de la communauté de Contamine.

Le 3 juillet 1791, le Marquis Paul-François de SALES vend à Monsieur Claude-François VUY, natif de Thônes, habitant à Bonneville, commissaire de la délégation du Faucigny, tous les biens qu'il possède dans la province du Faucigny, notamment Contamine, mais aussi Reignier, Saint-Romain, Bonne... Monsieur VUY aura charge de recevoir le solde des affranchissements de fiefs et, au cas où le Seigneur Marquis de SALES ne puisse pas expulser le sieur CHATRIER des biens qu'il tient en ferme les intérêts dus par ledit VUY seront différés jusqu'à ce qu'il jouisse des dits biens. L'acompte versé est de 1000 livres en 50 louis de France. Les 54000 livres restantes seront, plus tard, payés à la Nation.

En 1826, le domaine de Villy devient la propriété de Monsieur François-Auguste CHATRIER (les membres de la famille CHATRIER ont habité la demeure pendant très longtemps, probablement plusieurs siècles comme régisseurs avant de l'acquiescer). Stéphanie sa fille, épouse en 1843 Monsieur Joseph-François JACQUIER. Celui-ci avocat, officier de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare, député au Parlement Sarde, tient le devant de la scène politique dans le Faucigny. Très riche, il possède outre le château, une quarantaine de fermes entre Contamine et Peillonex. Syndic de Bonneville, il est aussi député au Parlement de Turin où il fait figure de leader du courant libéral. On lui doit l'idée de la grande zone franche englobant le Faucigny et le Chablais, instaurée lors de l'annexion de la Savoie à la France en 1860. Il décède le 30 Septembre 1876 à Contamine.

En 1896, le Château de VILLY est acheté par un contamininois qui a fait fortune à Paris, Emile PERILLAT, administrateur des magasins du Bon Marché qui fait presque entièrement reconstruire le château.